



Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale extraordinaire le

## **JEUDI 16 JUIN 2016 A 20.00 HEURES A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 14 avril 2016.\*  
*Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).*
2. Informations concernant les commissions nommées par le Conseil communal.
3. Election des membres de la Commission financière pour la période administrative 2016-2021 (art. 10 al. 1 let. o LCO).
4. Election des membres de la Commission d'aménagement, des constructions et de l'énergie pour la période administrative 2016-2021 (art. 36 al. 2 LATeC).
5. Election des membres de la Commission des naturalisations pour la période administrative 2016-2021 (art. 34 al. 1 LDCF).
6. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2016-2021 (art. 12 al. 1 bis LCo).
7. Délégation de compétence au Conseil communal pour les opérations immobilières jusqu'à concurrence d'une surface de 1'500 m<sup>2</sup> et/ou jusqu'à une valeur transactionnelle de 30'000 francs (art. 10 al. 2 LCo).
8. Divers.

\* Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)

### **LE CONSEIL COMMUNAL**

Treyvaux, le 3 juin 2016